



CSMS

Commission en
charge du social
et du médico-social

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

20
20



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉDITO



Christian Saout

Président de la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médicaux-sociaux, membre du Collège de la HAS

Ce n'est rien de dire que l'épidémie de Covid-19, qui a sévi tout au long de l'année 2020, a mis en tension les structures comme les pratiques professionnelles. Car il n'est pas si simple de conjuguer les principes de protection et d'autonomie des personnes dans des situations d'urgence quand une épidémie flambe et que pour l'arrêter, ou la contenir au maximum, on doit avoir recours à des mesures de contrainte ou de limitation de la liberté d'aller et venir. Instruits par des constats opérés par eux-mêmes le plus souvent, les experts de la commission n'ont pas manqué d'émettre un avis sur ce sujet, et sur d'autres, à l'attention des parties prenantes. La commission a eu aussi à cœur de formuler des observations générales sur la situation éprouvée dans les secteurs de la protection de l'enfance, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, comme dans le secteur social.

Pour autant, l'impact de l'épidémie aura un effet sur les délais de remise de certains travaux : parce qu'il a fallu privilégier les avis liés à l'urgence sanitaire, continuer de mobiliser des professionnels déjà fortement engagés sur la gestion de la crise et de ses conséquences, et prendre ses marques sur l'élaboration collégiale à distance avec les outils numériques.

C'est dans ce nouveau contexte d'élaboration « à distance » que la commission a poursuivi ses travaux sur l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Un important travail a été accompli, par les groupes de travail, la commission et les équipes métiers de la HAS, pour parvenir en fin d'année à un livrable susceptible d'être offert à la critique collaborative dès 2021. Il reste encore de nombreuses étapes avant d'aboutir à un outil conforme aux exigences scientifiques, aux attentes des professionnels et des personnes accompagnées sur le terrain. Nous sommes fiers d'avoir notablement avancé sur un chantier aussi sensible dans des conditions si difficiles.

Du côté des recommandations de bonnes pratiques, la fierté n'est pas moindre d'être parvenus à publier de nombreux documents. Dont une notable livraison, en juillet 2020, à propos des maladies neuro-dégénératives, en particulier de la maladie d'Alzheimer, de la maladie de Parkinson, de la maladie à Corps de Lewy, des démences fronto-temporales et de la sclérose en plaques. Et un peu plus tard, une recommandation portant sur l'accompagnement de la personne polyhandicapée (enfants et adultes) à domicile ou en établissement, et enfin sur l'accompagnement des personnes en situation de précarité et la continuité des parcours en lits haltes santé soins, lits d'accueil médicalisé et appartements de coordination thérapeutique.

Le travail de fond s'est par ailleurs poursuivi tout au long de l'année et la commission sociale et médico-sociale a déterminé les lignes méthodologiques de l'élaboration de ses recommandations professionnelles. C'est un très grand pas pour la garantie de qualité de nos travaux mais aussi pour la transparence due à ceux qui sont les destinataires et/ou les bénéficiaires de nos recommandations.



LA COMMISSION

Depuis le 1^{er} avril 2018, les missions de la HAS sont élargies aux champs social et médico-social dans l'objectif de favoriser des parcours sans rupture de santé et de vie des personnes notamment par une meilleure coordination et une plus grande collaboration des professionnels de terrain. Cette approche implique un décloisonnement entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Créée par décret au sein de la HAS, la commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS) fixe les orientations de la HAS en matière de recommandations et d'évaluation des services et établissements dans les champs de l'accompagnement des personnes âgées, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de la protection de l'enfance et de l'inclusion sociale.

La HAS a dans le même temps créé un comité de concertation réunissant les parties prenantes de ces secteurs pour impulser une dynamique de coordination entre les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social sur le terrain.

MISSIONS

- **Établir et diffuser** les recommandations de bonnes pratiques professionnelles dans les champs de l'accompagnement des personnes âgées, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de la protection de l'enfance et de l'inclusion sociale.
- **Élaborer** la procédure d'évaluation de la qualité des prestations délivrées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les missions et la composition de la CSMS sont régies par le Code de l'action sociale et des familles.

[En savoir plus](#)



ACTIVITÉ

En 2020, la commission en charge du social et du médico-social s'est réunie à dix reprises. Elle a ainsi validé deux notes de cadrage, deux recommandations de bonne pratique, deux guides et cinq contributions Covid-19.

Elle a également poursuivi les travaux sur l'élaboration du dispositif d'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et le déploiement des enquêtes de recueil de la satisfaction et du vécu des résidents en Ehpad et des personnes en situation de handicap accueillies en ESSMS.



CHIFFRES CLÉS

11

PUBLICATIONS RELATIVES À L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

2 notes de cadrage

- Dossier de liaison d'urgence domicile (DLU-Dom)
- La prévention des addictions et la réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives en ESSMS

2 guides

- Services d'aide et de soins à domicile : accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative
- Le risque médicamenteux au domicile

2 recommandations de bonne pratique

- L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité
- Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages par les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)

5 contributions Covid-19

- Covid-19 - Méthode rapide d'élaboration des contributions du champ social et médico-social
- Impact de l'épidémie de Covid-19 dans les champs social et médico-social
- Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise
- Les mesures barrières et la qualité du lien dans le secteur social et médico-social
- Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médico-social

Guides et recommandations de bonnes pratiques

La HAS élabore des recommandations à destination des professionnels du secteur social et médico-social dans les domaines de l'accompagnement des personnes âgées, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, de l'inclusion sociale, ou encore de la protection de l'enfance.

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social et médico-social

Ce guide méthodologique, publié en janvier 2021, décrit les étapes et les modalités d'élaboration des recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social et médico-social :

- la mobilisation des connaissances disponibles, à travers la recherche systématique et l'analyse critique de la littérature nationale et internationale et le recours à des méthodes complémentaires de recueil des données en interrogeant les acteurs du champ concerné ;
- la constitution d'un groupe de travail composé d'experts (scientifiques, professionnels, personnes concernées) sans conflits d'intérêts avec le sujet traité ;
- la relecture des travaux par un groupe de lecture de même composition ;
- la consultation des parties prenantes lors du cadrage et la relecture des travaux ;
- la validation des travaux par la CSMS.

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles pour le secteur social et médico-social »

Accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative par les services d'aide et de soins à domicile

Cette série de guides à destination des professionnels intervenant à domicile vise à adapter l'accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative, en particulier la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, la maladie à corps de Lewy, les démences fronto-temporales et la sclérose en plaques.

Chacun de ces guides aborde une thématique spécifique :

- l'adaptation du projet de service à l'accompagnement de ces personnes ;
- l'adaptation des pratiques d'accompagnement, en fournissant aux professionnels des repères en termes de postures, attitudes et comportements pour une aide et un accompagnement adéquat ;
- l'adaptation du projet personnalisé adapté à la situation de la personne atteinte de maladie neurodégénérative et accompagnée au domicile ;
- les caractéristiques et les manifestations des maladies ainsi que des conseils pratiques d'accompagnement.

Services d'aide et de soins à domicile : accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative

Risque médicamenteux au domicile

Ce guide a pour objectif d'aider les intervenants du domicile à identifier, selon leur périmètre de compétence, les questionnements et les actions à mettre en place pour limiter les risques inhérents à la gestion du médicament ; aider les intervenants au repérage des situations à risque ; garantir une bonne coordination entre les différents acteurs intervenant au domicile.

Il est destiné aux responsables et professionnels de soins et de l'accompagnement éducatif et social du champ médico-social intervenant au domicile : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et équipes spécialisées Alzheimer (ESA) ; services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) ; services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH).

Le risque médicamenteux au domicile

Accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Ces recommandations portent sur l'accompagnement des personnes polyhandicapées, enfants et adultes, à domicile ou en établissement. Elles s'adressent aux professionnels des établissements et services médico-sociaux ainsi qu'aux aidants (parents, fratrie...) afin de les aider dans un accompagnement personnalisé, centré sur les capacités de la personne tout au long de son parcours de vie.

Les enjeux de cette recommandation sont de considérer la personne polyhandicapée comme une personne à part entière, actrice et citoyenne, dans le respect de ses choix, de son intimité et de son rythme physiologique. Pour que l'évolution de ces capacités soient constantes et ce, malgré une vulnérabilité et une dépendance aux autres, l'accompagnement de la personne repose sur une approche éthique prenant en compte ses spécificités cognitives, motrices et sensorielles.

L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Accompagnement des personnes en situation de précarité et continuité des parcours en lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)

Cette recommandation s'inscrit dans un contexte d'augmentation du nombre de personnes sans-domicile, de complexification et de diversification de leurs besoins d'accompagnement et de soins et dans un contexte de développement du nombre de places en lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et en appartements de coordination thérapeutique (ACT) porté par les stratégies nationales de santé et de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Son objectif est de proposer dans les structures LHSS, LAM et ACT un accompagnement centré sur la personne visant à développer ses capacités d'autodétermination et son pouvoir d'agir, en produisant des repères concourant à :

- l'évolution des pratiques et des postures des professionnels notamment en s'appuyant sur des équipes plurielles intégrant des travailleurs pairs ;
- la mise en œuvre d'une organisation inscrite au sein d'un territoire, facilitant cet accompagnement et permettant de prévenir les ruptures de parcours ;
- la mise en œuvre d'un accompagnement de la fin de vie.

Lits halte soins santé (LHSS), Lits d'accueil médicalisés (LAM) et Appartements de coordination thérapeutique (ACT) : l'accompagnement des personnes en situation de précarité et la continuité des parcours

Contributions Covid-19

Impact de l'épidémie de Covid-19 dans les champs social et médico-social

La commission en charge du social et du médico-social s'est saisie de l'impact de l'épidémie de Covid-19 dans le secteur social et médico-social, dans la mesure où la crise sanitaire impacte toutes les dimensions de la vie et plus particulièrement l'accompagnement et le quotidien des publics vulnérables.

Les membres de la commission ont fait le constat de l'inventivité et de la réactivité d'un grand nombre d'acteurs du champs social et médico-social. Ils ont aussi voulu donner l'alerte sur des situations plus difficiles, subies par certaines personnes accueillies ou accompagnées dans ces deux secteurs, au prix parfois d'entorses à leurs droits fondamentaux et aux précautions que réclame l'éthique.

Impact de l'épidémie de Covid-19 dans les champs social et médico-social

Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise

La crise sanitaire et le confinement qui s'en est suivi, à partir du 17 mars 2020, ont fragilisé l'équilibre entre protection et maintien de l'autonomie. Aussi, il est apparu judicieux à la commission de mener une réflexion autour des principes fondamentaux qui guident l'action sociale et médico-sociale.

La durée exceptionnelle de la crise sanitaire et ses prolongements probables dans les mois à venir nécessitent des échanges réguliers sur la prise de décision et la gestion des risques individuels et collectifs en lien avec les personnes accompagnées, les familles et l'entourage.

Cette contribution, élaborée sur la base d'initiatives de terrain collectées à la date de publication, a fait l'objet d'une mise à jour le 7 juillet 2020 sur la base de nouvelles remontées. Cette contribution n'a pas vocation à être exhaustive.

Entre protection et autonomie : les principes de l'action sociale et médico-sociale à l'épreuve de la crise

Mesures barrières et qualité du lien dans le secteur social et médico-social

Certaines personnes accompagnées par une structure sociale ou médico-sociale présentent des facteurs de risque accrus de développer des formes graves de la Covid-19. Certaines d'entre elles ont été soumises à des mesures de confinement renforcées par rapport au reste de la population, sur une période plus longue.

La vie sociale et affective des personnes accompagnées a donc été mise à mal, plus fortement que celle de la population générale, avec des conséquences majeures sur leur santé physique et psychique.

Dans le même temps, les professionnels ont été confrontés à la difficulté des personnes à comprendre et mettre en œuvre les mesures de prévention et les mesures barrière.

Cet avis donne des repères pour maintenir les liens sociaux, ce qui passe par une des modalités spécifiques d'appropriation des gestes barrière.

Les mesures barrières et la qualité du lien dans le secteur social et médico-social

Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médico-social

Le confinement, l'isolement et la distanciation – mesures sanitaires indispensables pour limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19 – rendent les situations de fin de vie particulièrement complexes à vivre que ce soit à domicile, en établissement ou dans tout autre lieu de vie. Ces situations sont difficiles pour la personne en fin de vie, ses proches, mais aussi pour l'ensemble des professionnels.

Quelles que soient les circonstances, tout doit être mis en œuvre pour accompagner les résidents et leurs proches, dans le respect des volontés liées à la fin de vie, en s'appuyant notamment sur tous les savoir-faire et référentiels mis en place au sein de chaque structure.

Cet avis propose des repères pour répondre au mieux aux attentes des personnes et de leur proche dans le respect des règles imposées par la crise sanitaire.

Fin de vie des personnes accompagnées par un établissement ou service social ou médico-social

Évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS : état d'avancement

En 2020, la HAS a poursuivi ses travaux d'élaboration du référentiel d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Conçu avec plus de 150 professionnels et personnes accompagnées, il a été proposé à la consultation publique en janvier 2021.

L'élaboration du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS, engagée en 2019 par la HAS, constitue un levier de mobilisation des professionnels. Son objectif est d'inscrire les établissements et services dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité sur la base d'un référentiel d'évaluation national commun et des méthodes d'évaluations partagées.

La HAS travaille dans le même temps à l'élaboration du nouveau cahier des charges d'habilitation des organismes en charge des évaluations des ESSMS.

INTERVIEW

CROISÉE



Christian Saout

Président de la commission sociale et médico-sociale et membre du Collège de la HAS



Véronique Ghadi

Directrice de la qualité de l'accompagnement social et médico-social de la HAS



Écouter l'audio 13 mins 54 s

Enquête sur le recueil de la satisfaction et de l'expérience

La HAS a été missionnée pour déployer une enquête en vue de recueillir l'expérience et la satisfaction des personnes âgées résidents en Ehpad et des personnes en situation de handicap faisant l'objet d'un accompagnement par un établissement ou un service.

Ce recueil doit, à terme, favoriser la prise en compte de la parole des personnes accompagnées pour l'amélioration des services rendus.

L'enjeu est d'identifier les modalités adaptées au recueil des personnes directement concernées, compte tenu de leurs spécificités.

Afin d'envisager la réalisation d'une enquête au niveau national, un pilote a été réalisé dans le but de tester le protocole et le format de l'enquête mais aussi le contenu du questionnaire. La crise sanitaire a interrompu le terrain d'enquête qui n'a pu reprendre qu'à l'automne. À l'issue de l'année 2020, l'ensemble des données a pu être collecté et l'analyse initiée.



PERSPECTIVES

L'année 2021 sera une année importante sur les grands dossiers de la commission. Dans un esprit de concertation et de transparence avec tous les acteurs du secteur social et médico-social, la HAS a mis en consultation publique la première version du référentiel national qui constituera le socle de l'évaluation. Il reste encore à construire les outils associés au référentiel d'évaluation, la procédure d'évaluation, le format du rapport d'une part, et à arrêter le nouveau cahier des charges d'habilitation des organismes en charges de l'évaluation d'autre part.

La publication des éléments du nouveau dispositif est prévue pour début 2022, après enrichissement des travaux grâce à la fois à l'analyse des contributions récoltées lors de la consultation publique et aux expérimentations sur le terrain.

Par ailleurs, les enseignements tirés du pilote, sur l'enquête en vue de recueillir l'expérience et la satisfaction des personnes âgées résidents en Ehpad et des personnes en situation de handicap faisant l'objet d'un accompagnement par un établissement ou un service, vont permettre de dessiner les scénarios de déploiement.

Enfin l'année 2021 sera l'année de la transversalité pour les recommandations avec les travaux qui démarrent sur la réduction des risques liés aux addictions dans les ESSMS, sur la coordination entre la protection de l'enfance et la pédopsychiatrie ou sur les problématiques de santé mentale et de précarité.

Photos

Maya Angelsen,
Patrick Sordoillet,
Gettyimages.

Design graphique

Parties Prenantes

Conception-réalisation

Sabine Marette
Eric Darvoy

ISSN

2739-4271

Dépôt légal

Juillet 2021

Haute Autorité de santé

5, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex
www.has-sante.fr

Retrouvez tous nos travaux sur
www.has-sante.fr

Découvrez et comparez
le niveau de qualité des hôpitaux
et cliniques sur
www.scopesante.fr

